

Cantonale : après Pierre, Pascale Bédier



La grosse surprise de la campagne pour la cantonale partielle à Mantes-la-Jolie est sans aucun doute la candidature de Pascale Bédier. Son mari a été condamné à six ans d'inéligibilité. C'est elle qui prend la suite en devenant la suppléante de Michel Vialay. (P. 3)